

M. E. G. Hansell (Macleod): Monsieur l'Orateur, nous qui siégeons dans cette partie de la Chambre désirons nous joindre à ceux qui ont fait l'éloge des députés défunts.

De temps à autre, les membres de la Chambre ont le devoir plutôt pénible de rendre hommage à la mémoire d'un de leurs collègues décédés. D'une façon générale, les devoirs qui nous incombent ici, la vie que nous menons et les rapports que nous entretenons sont très agréables. Il arrive parfois que ces rapports soient assombris par la mort de députés que nous honorons et respectons à titre d'associés dans l'édification d'un pays plus prospère et d'une plus grande nation. Il est peut-être doublement tragique de constater la disparition d'un si jeune collègue.

On ne peut faire guère plus que de rendre hommage à un collègue qui pouvait compter sur notre estime et nous était cher. Les membres de notre groupe rendent hommage à la mémoire de M. Côté, et désirent présenter leurs condoléances à ses proches parents et amis.

COMMISSION DE RÉGIE INTERNE

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) dépose le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes une copie authentique d'une délibération approuvée du conseil nommant l'honorable James J. McCann, ministre du Revenu national, l'honorable Stuart S. Garson, ministre de la Justice, l'honorable Hugues Lapointe, ministre des Affaires des Anciens combattants et l'honorable W. E. Harris, ministre des Finances, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre cent quarante-trois des Statuts révisés du Canada, 1952, intitulé Loi de la Chambre des communes.

COMITÉS PERMANENTS

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) propose:

Qu'un comité spécial soit chargé de dresser et de remettre, avec toute la diligence voulue, les listes des députés appelés à faire partie des comités

permanents de la Chambre sous le régime de l'article 65 du Règlement, ledit comité devant se composer de MM. Harris, Lapointe, Tustin, Quelch et Weir.

La motion est adoptée.

CHAMBRE DES COMMUNES

NOMINATION DU PRÉSIDENT SUPPLÉANT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) propose:

Que M. Edward T. Applewhaite, député de la circonscription électorale de Skeena, soit nommé président suppléant des comités pléniers de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

M. l'Orateur dépose le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement.

PIPE-LINES

"TRANS-CANADA PIPE-LINES LIMITED"—DEMANDE DE DÉPÔT DES ACCORDS

L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, avant que le premier ministre propose l'ajournement, je voudrais lui poser une question. Puisqu'il est question de *Trans-Canada Pipe Lines Limited* dans le discours du trône, je me demande si le premier ministre pourrait faire en sorte de déposer demain l'avant-projet d'accord intervenu entre le gouvernement fédéral et celui de la province d'Ontario, ainsi que l'avant-projet d'accord entre la société de la couronne projetée et la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Je tâcherai de déterminer si ces documents peuvent être déposés demain.

(Sur la motion du très honorable M. St-Laurent, la séance est levée à quatre heures et vingt-cinq minutes de l'après-midi.)